

■ [Modifier](#)

■ [Insérer](#)

■ [Enlever](#)

Article 35bis – IMPLANTS

§ 1^{er}. Sont considérés comme relevant de la compétence des fournisseurs d'implants (U):

...

D. OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

...

Catégorie 2b:

...

715201 Une ou plusieurs canule(s) trachéale(s) en matière synthétique de taille identique, y compris les accessoires, quelque soit la technique de placement, pour l'ensemble du matériel

U 90

...